Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le 30/09/2026
ID : 062-216207365-20260928-DEC2026_130-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY-SUR-LA-LYS

DÉCISION RELATIVE À LA SIGNATURE DE PLUSIEURS DEVIS DESTINÉS À L'ORGANISATION DU JEU NOEL DES COMMERCANTS EN FAVEUR DES COMMERCANTS DE SAILLY-SUR-LA-LYS

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026-08 du 16 mars 2026 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir l'achat de cartes cadeau chez les commerçants participants pour le jeu de noël des commerçants de la ville de Sailly sur la Lys ;

Vu les propositions tarifaires reçues ;

DECIDE

ARTICLE 1 sont signés plusieurs engagements pour l'achat de cartes cadeau chez les commerçants participants pour un montant total de **5000 € TTC.**

ARTICLE 2 la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 28 septembre 2026

Dec 2026-130

Le Maire,
Pierre-Luc RAVET

DGS